



La goutte d'eau qui fait déborder l'île

La crise de l'eau ancrée à Mayotte depuis des années atteint actuellement son paroxysme. Le manque d'anticipation des pouvoirs publics, les infrastructures défectueuses (canalisation, usine de désalinisation, 3ème retenue collinaire non construite, surveillance de la distribution, ...) en est la première cause. Il est aujourd'hui difficile d'avoir de l'eau au robinet et de trouver des bouteilles d'eau potable sur l'île à un prix raisonnable.

Le quotidien des établissements est très tendu car l'accès réduit à l'eau exacerbe le contexte de violence que nous connaissons sur Mayotte. Cela se répercute sur les enseignements et ses contenus, mais aussi sur tous les Services Publics.

En EPS, les difficultés sont décuplées dans le cadre de la pratique physique des élèves sur une île où la température dépasse souvent les 30°C avec un taux d'humidité très élevé (85%, source météo France). L'hydratation est une nécessité dans la pratique de l'EPS pour la santé de nos élèves sachant que l'eau est indispensable au fonctionnement de notre organisme notamment au maintien de la température corporelle, à l'élimination des toxines, à la compensation des pertes dues à la sudation pendant l'effort sportif. La transpiration fait perdre de l'eau, mais aussi du sodium et, dans une moindre mesure, d'autres minéraux comme du potassium, du magnésium ou encore du zinc. Cela recouvre aussi des enjeux d'hygiène élémentaires. Nous rappelons que nos élèves sont en pleine croissance.

Le SNEP-FSU de Mayotte dénonce cette situation sanitaire à risque.

A court terme, le SNEP-FSU de Mayotte revendique que les pouvoirs publics fournissent à chaque élève ayant cours d'EPS dans la journée, à minima, 1 litre d'eau potable par séance (s'ajoutant à l'eau potable fournie pour la journée scolaire). Qu'une information sur la potabilité de l'eau soit quotidiennement transmise aux professeurs d'EPS via les établissements. Mais aussi le blocage des prix de l'eau potable sur toute l'île car aucune spéculation ne doit être faite sur l'eau.

A moyen terme, nous demandons la mise en œuvre d'une revendication que nous portons depuis plus de 15 ans qui aurait fortement atténué la situation pour les cours d'EPS : la couverture des équipements sportifs extérieurs avec un point d'eau sécurisé. « Point d'ombre, point d'eau ».

A plus long terme, tout le système d'eau potable de l'île doit être rénové, amélioré pour répondre aux besoins en eau des établissements surpeuplés.

C'est pour exiger la prise en compte de ces revendications que le SNEP-FSU de Mayotte appelle à une mobilisation massive à la rentrée d'octobre 2023. Il lance aussi cette semaine, avec l'aide de toute la profession, un droit d'alerte concernant la santé des personnels et des élèves. Il amplifiera ses actions si aucune évolution satisfaisante n'est trouvée à la reprise des congés d'automne et demande avec détermination que tout soit mis en œuvre, pour régulariser le paiement des personnels en exercice.

Le SNEPFSU de MAYOTTE

